
Programme de Formation

PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT ET DU SEXISME DANS L'ESPACE PUBLIC ET LES TRANSPORTS EN COMMUN

Organisation

Durée : 13 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Le public cible se constitue des agents des services de prévention locaux et régionaux (1^{re} ligne et leur hiérarchie):

- Gardiens de la paix
- Gardiens de la paix constatateurs
- Educateurs de rue/travailleurs sociaux de rue Médiateurs de rue/nuits
- Stewards urbains
- Médiateurs scolaires/locaux/sociaux
- Aide juridique de 1^{ère} ligne/ Aide aux Victimes
- Gardiens de parc IBGE



Objectifs pédagogiques

Le programme de formation vise à doter les agents de terrain des connaissances, des compétences pratiques et des outils nécessaires pour identifier, prévenir et intervenir face au harcèlement dans l'espace public et les transports en commun. Dans ce cadre, l'accent est mis sur la prévention et la lutte contre le sexisme pour promouvoir une culture d'égalité et d'inclusivité

Cette formation s'inscrit dans le Plan Global de Sécurité et de Prévention 2021-2024, et plus précisément ses mesures 1.1° et 1.9° qui prévoient de mettre en œuvre des « formations destinées aux différents acteurs de la prévention (...) avec une attention particulière au harcèlement sur l'espace public (rue, transports en commun) et au sexisme »

Au terme de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les formes de harcèlement à l'œuvre dans l'espace public et les transports en commun
- Sensibiliser aux impacts du harcèlement et du sexisme dans ces contextes
- Promouvoir une culture d'égalité et de respect
- Développer des compétences de prévention et d'intervention rapide
- Appréhender le cadre légal, les politiques publiques ainsi que les organismes publics actifs en la matière
- Maîtriser les outils de signalement et les procédures d'assistance
- Connaître et collaborer avec les acteurs du réseau de prévention



Description

FINANCEMENT ET GRATUITÉ

Grâce au subside octroyé par safe.brussels à l'ERAP, et dans les limites de ce dernier, cette formation est accessible gratuitement au public visé par le programme (cf. ci-dessous), sous réserve du respect de nos CGV.



INTRODUCTION

Dans un monde en constante évolution, la nécessité de créer des environnements sûrs, respectueux et inclusifs dans les espaces publics et les transports en commun devient de plus en plus cruciale. Les espaces publics et les transports sont des lieux diversifiés de rencontre. Mais malheureusement, ils peuvent également être le théâtre de comportements inappropriés, de harcèlements et de discriminations. Le sexisme, en particulier, peut générer un climat hostile, affectant la sécurité et le bien-être des usagers, des citoyens et des agents de terrain.

CONTENU

La formation se déroule en 2 journées.

1) 1re journée

- Elle vise à permettre aux participants de décoder les mécanismes du sexisme ordinaire, et de prendre conscience des ressorts de leur propre construction identitaire et de l'impact des préjugés, des croyances et des stéréotypes sexués qu'ils véhiculent, consciemment ou inconsciemment, au quotidien
- La 1ère journée amène les participants à prendre conscience et à appréhender les filtres qu'il est nécessaire d'adopter pour tendre vers une posture professionnelle non-discriminante et intervenir au mieux sur le terrain, dans le respect des lois et des missions de leurs fonctions

2) 2e journée

Elle vise à permettre aux participants :

- De faire le lien entre le cadre légal et les missions inhérentes à leurs fonctions (selon les profils professionnels présents dans chaque groupe)
- D'analyser et d'adapter leurs pratiques : interventions, attitudes, réactions « à chaud » et gestion des émotions ;
- De prendre le recul nécessaire à la construction d'une posture professionnelle non-discriminante, pour des interventions les plus adéquates possibles dans l'espace public (au sens large, y compris les transports en commun) ainsi que la promotion d'une culture de l'égalité et du respect.



Modalités pédagogiques

La formation se fonde sur des méthodes pédagogiques actives et orientées vers la pratique. Elle mobilise des exemples concrets, des cas pratiques et des mises en situation issus du terrain, et favorise les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les participants.

Durant la formation, les participants sont invités à partager les situations auxquelles ils sont confrontés pour les soumettre à l'analyse et à la discussion, et ainsi favoriser une réflexivité individuelle et collective sur leurs pratiques et postures professionnelles face aux situations de harcèlement et de sexisme.